

Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du 31 mars 2022

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1,2,3,4,5,6,7,8,9,10,11,12,13,14,15,16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,26,27,28,29,30,31,32,33,34,35,36,37,38,39,40,41,42,43,44,45.

La séance est ouverte à 18h03 et levée à 22h27.

Etaient présents : Audeux : Mme Françoise GALLIOU Avanne-Aveney : Mme Marie-Jeanne BERNABEU Besançon : M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Nathan SOURISSEAU, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF Bonnay : M. Gilles ORY Boussières : M. Eloi JARAMAGO Busy : M. Philippe SIMONIN Byans-sur-Doubs : M. Didier PAINEAU Chalèze : M. René BLAISON Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT Champagny : M. Olivier LEGAIN Champvans-les-Moulins : M. Florent BAILLY Chemaudin et Vaux : M. Gilbert GAVIGNET Chevroz : M. Franck BERNARD Cussey-sur-l'Ognon : M. Jean-François MENESTRIER Deluz : M. Fabrice TAILLARD Devecey : M. Michel JASSEY (jusqu'à la question n°12 incluse) Ecole-Valentin : M. Yves GUYEN Fontain : Mme Martine DONEY Franois : M. Emile BOURGEOIS Geneuille : M. Patrick OUDOT Gennes : M. Jean SIMONDON La Vèze : M. Jean-Pierre JANNIN Les Auxons : M. Anthony NAPPEZ Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux-Chaudefontaine : M. Patrick CORNE Morre : M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'à la question n°31 incluse) Nancray : M. Vincent FIETIER Noironte : M. Claude MAIRE Osselle-Routelle : Mme Anne OLSZAK Pelousey : Mme Catherine BARTHELET Pirey : M. Patrick AYACHE Pouilley-Français : M. Yves MAURICE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Pugey : M. Frank LAIDIE Roche-lez-Beaupré : M. Jacques KRIEGER Roset-Fluans : M. Jacques ADRIANSEN Saint-Vit : Mme Anne BIHR, M. Pascal ROUTHIER Saône : M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°8 incluse) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU Tallenay : M. Ludovic BARBAROSSA Thoraise : M. Jean-Paul MICHAUD Torpes : M. Denis JACQUIN Vaire : Mme Valérie MAILLARD Venise : M. Jean-Claude CONTINI Vorges-les-Pins : Mme Maryse VIPREY

Etaient absents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Besançon : Mme Elise AEBISCHER, M. Nicolas BODIN, Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Cyril DEVESA, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Maxime PIGNARD, M. Anthony POULIN, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Gilles SPICHER, Mme Sylvie WANLIN Beure : M. Philippe CHANEY Brailans : M. Alain BLESSEMAILLE Champoux : M. Romain VIENET Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON Chaucenne : Mme Valérie DRUGE Dannemarie-sur-Crête : Mme Martine LEOTARD Grandfontaine : M. Henri BERMOND La Chevillotte : M. Roger BOROWIK Larnod : M. Hugues TRUDET Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Merey-Vieille : M. Philippe PERNOT Miserey-Salines : M. Marcel FELT Montfaucon : M. Pierre CONTOZ Montferrand-le-Château : Mme Lucie BERNARD Novillars : M. Bernard LOUIS Palise : M. Daniel GAUTHEROT Rancenay : Mme Nadine DUSSAUCY Thise : M. Loïc ALLAIN Velesmes-Essarts : M. Jean-Marc JOUFFROY Vieille : M. Franck RACLOT Villars Saint-Georges : M. Damien LEGAIN

Secrétaire de séance : M. Eloi JARAMAGO

Procurations de vote : E.AEBISCHER à K.BERTAGNOLI, G.BAILLY à L.MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse), N.BODIN à M.ZEHAF, C.CAULET à F.PRESSE, F.BRAUCHLI à A.CHAUVET, C.DEVESEA à B.CYPRIANI, V.HALLER à D.HUGUET, P.C.HENRY à L.FAGAUT, M.LEMERCIER à C.WERTHE, C.LIME à A.CHASSAGNE, M.T.MICHEL à M.ETEVENARD, M.PIGNARD à K.DENIS-LAMIT, A.POULIN à J.E.LAFARGE, J.H.ROUX à Y.POUJET, J.SORLIN à S.COUDRY, G.SPICHER à O.GRIMAITRE, S.WANLIN à A.GHEZALI, A.BLESSEMAILLE à J.KRIEGER, R.VIENET à C.MAGNIN-FEYSOT, C.BOTTERON à A.NAPPEZ, M.LEOTARD à J.M.BOUSSET, M.JASSEY à Y.MAURICE (à partir de la question n°13), D.PARIS à E.BOURGEOIS, M.FELT à Y.GUYEN, P.CONTOZ à D.HUOT, N.DUSSAUCY à M.J.BERNABEU, B.VUILLEMIN à D.HUOT (à partir de la question n°9), L.ALLAIN à F.TAILLARD

Délibération n°2022/006057

Rapport n°27 - Festival Outdoor Grandes Heures Nature – Edition 2022 Programmation et budget prévisionnels

Festival Outdoor Grandes Heures Nature – Edition 2022

Programmation et budget prévisionnels

Rapporteur : M. Benoît VUILLEMIN, Vice-Président

Rapport présenté par : M. François BOUSSO, Conseiller communautaire délégué

Inscription budgétaire	
BP 2022 et PPIF 2022-2026 « Grandes Heures Nature »	Montant de l'opération : 468 000€
Sous réserve de vote du BP 2022 et du PPIF 2022-2026	

Résumé :

Suite au bilan de la première édition du Festival outdoor 2019 présenté aux instances communautaires à l'automne 2019, il a été décidé, à l'unanimité, la reconduction du Festival outdoor Grandes Heures Nature en 2020. Compte tenu de la crise sanitaire, l'édition 2020 a dû être annulée et l'édition 2021 a été adaptée en trois temps distincts les 12 juin dans le parc de la Rhodiacéta, les 18 juillet et 25 septembre dans le secteur Chamars à Besançon.

L'édition 2022 se déroulera dans le format initial de 3 jours les 24, 25 et 26 juin 2022 sur le site de Chamars.

L'accès aux sites des manifestations sera gratuit pour les spectateurs.

Cette prochaine édition se déroulera essentiellement sur la base d'une programmation sportive et d'un village d'animations composé d'associations et de partenaires, ainsi que de spectacles en respectant les mesures sanitaires qui seront alors en vigueur.

I- Retour sur l'édition 2021

L'édition 2021 du Festival outdoor Grandes Heures Nature s'est adaptée au contexte sanitaire en déployant ses propositions sur 3 temps distincts de manière à ne pas mettre en péril la totalité des projets si un temps devait être annulé.

Ainsi, le Festival était programmé les 12 juin, 18 juillet et 25 septembre 2021. Seule la date du 25 septembre a pu être maintenue et proposée sur le site de Chamars ; le 12 juin s'étant déroulé sous une forme de participation connectée sur smartphone via l'application GHN et le 18 juillet ayant dû être annulé en raison de la crue du Doubs.

La programmation du 25 septembre sur le site de Chamars a réuni **4150 personnes**.

Etaient proposés lors de cette journée, outre le village-animation déployés sur les thématiques du sports prévention santé, des mobilités et de l'écotourisme ; la participation aux épreuves de Raid'Xpériences, à la randonnée nautique au départ de Chalèze, aux randonnées vélo pour petits et grands traversant les communes de l'agglomération. Sans oublier les high-line et speed line traversant le Doubs et le show de VTT trial sur les bords du Doubs.

Le budget des dépenses consacrées à l'édition 2021 s'élevant à 360 000 euros et les recettes notifiées à 110 000 euros.

II- Axes majeurs de la programmation 2022 du Festival Outdoor GHN

Le territoire des 68 communes de Grand Besançon Métropole offre un cadre naturel remarquable dans lequel il est aisé de pratiquer des activités outdoor (tout aussi bien sportives que de loisir), ressourçantes pour le corps et l'esprit, facilitant la communion avec la nature, source d'entraide ou de dépassement de soi.

A travers notre territoire, chacun peut trouver son activité, qu'il s'agisse de balades familiales ou de sports plus extrêmes, de randonnées, de treks, de balades urbaines ou de trails qui séduisent toujours plus de personnes en quête de dépassement.

Pour afficher le potentiel du territoire, donner à voir ou découvrir son patrimoine naturel, Grand Besançon Métropole organise son 3^{ème} Festival Outdoor Grandes Heures Nature, ouvert à tous et proposant notamment :

- des manifestations sportives multi-disciplinaires proposant randonnées en tout genre ou défis sportifs ;
- des spectacles sportifs variés : slack line, open d'escalade...
- un village d'associations et de partenaires avec ateliers d'animation sur les thématiques du sport-santé, de l'écotourisme et des mobilités actives.

Les axes majeurs du pré-programme sportif se déclinent ainsi sur 3 journées :

- la soirée du 24 juin 2022 mettra en avant les pratiques collectives ou par équipe, avec notamment la reconduction de l'Ekiden (marathon en relais) qui fut un succès en 2019 en attirant de nombreuses entreprises et administrations locales ;
- le samedi 25 juin mettra notamment en lumière la pratique du vélo avec la Grande boucle VTT de 200km qui traverse les communes de l'agglomération de Grand Besançon Métropole et de différents type d'activité à travers les raids X'périences ;
- la journée du dimanche 26 juin sera consacrée à la découverte et à la pratique des activités nautiques.

Quelques nouveautés pour l'édition 2022 :

- l'objectif général de la démarche GHN est d'associer pleinement les communes de la Communauté urbaine, y compris quand c'est possible dans le cadre du festival. A ce titre, la grande boucle VTT, produit touristique et de loisir sera mis en valeur en proposant de pratiquer les 200km de pistes VTT et de bivouaquer sur le chemin la nuit du samedi au dimanche.
- un temps sera consacré à la valorisation du Doubs par des activités nautiques entre Chalèze et Besançon.

Le principe de cette nouvelle édition vise aussi à rendre le festival davantage accessible aux différents publics potentiels : grand public, jeune public, sportifs avertis, pratiquants occasionnels.

Ce programme relativement dense est mis en œuvre grâce au concours et à l'engagement d'un grand nombre d'associations sportives, porteuses des événements ouverts au grand public (Doubs Sud Athlétisme, Team Geneuille Vélo, Entre temps, Besançon Triathlon ...). L'implication des acteurs locaux est également un axe fort du Festival Outdoor Grandes Heures Nature : les associations organisent les différents événements qui fondent le programme « sportif » tel que l'Amicale Cycliste de Besançon ou le prestataire Even outdoor.

III- Village d'associations et de partenaires, en fonction de la situation sanitaire

Véritable espace de découvertes et d'expérimentation, le village d'animations immerge le public dans l'univers de l'outdoor en proposant : des informations sur l'écotourisme et les offres d'itinérances, des ateliers santé, des pratiques et tests de matériels variés, des initiations au paddle, au kayak, à l'escalade, au gonflage de voiles de parapente...

Le village, lieu de convivialité fera la promotion des comportements écoresponsables dans notre relation à l'environnement naturel ainsi que des informations.

IV- Partenariats et parrainages

Les offres consistent à proposer aux partenaires du Festival outdoor une déclinaison de leur image sur différents supports de communication (print et digitaux), ainsi qu'une présence sur les lieux du Festival. Trois packs (gold, silver, bronze) sont construits à cet effet, dont les montants sont compris entre 2 400 € et 18 000 € TTC.

V- Budget prévisionnel de l'opération

DEPENSES

Dans le cadre d'une enveloppe budgétaire reconduite pour le fonctionnement et d'un montant de 30 000 € pour l'investissement, le budget prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :

Organisation générale	170 000
Concerts animation	6 000
Manifestations sportives	63 000
Communication	125 000
Conférences	6 000
Spectacles sportifs- démonstrations	98 000
<u>Montant total dépenses prévisionnelles</u>	<u>468 000</u>

RECETTES

Inscriptions Epreuves sportives	35 000
Partenariats privés	20 000
Partenariats publics, collectivités	35 000
<u>Montant total recettes prévisionnelles</u>	<u>90 000</u>

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adaptation du format et la programmation prévisionnelle de l'édition 2022 du Festival Outdoor Grandes Heures Nature ;
- se prononce favorablement sur la ventilation du budget prévisionnel de l'édition 2022 parties dépenses et recettes ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions de co-organisation et de partenariats à intervenir dans le cadre de la prochaine édition du Festival Outdoor Grandes Heures Nature.

Pour extrait conforme,

Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.